



LETTRE DE MAI 2023



**Édito de Catherine
Rivoallon Pustoc'h**
**Membre du collège de
l'Autorité**

#Associations #Élus

Les dernières semaines ont été marquées par une montée en puissance des revendications de la part des associations de riverains des aéroports et des élus qui s'est exprimée sous la forme d'un « ras le bol » de ne pas être entendu et de ne pas réussir à trouver un chemin viable à court et long termes. Pourtant les solutions existent, elles passent largement par la volonté des acteurs responsables des nuisances sonores, à prendre les mesures opérationnelles permettant de renouer le dialogue avec les autres parties prenantes.



Homologation du système de mesure de bruit et de visualisation des trajectoires de Bordeaux - Mérignac



L'aéroport de Bordeaux – Mérignac a saisi l'Autorité de contrôle afin que son collège se prononce sur l'homologation du projet de système de visualisation des trajectoires et de mesure de bruit de la plateforme. Le collège a émis un avis favorable au projet.

[LIRE LA SUITE](#)

Projet d'arrêté relatif à l'utilisation des moteurs auxiliaires de puissance lors de l'escale à Paris - CDG, Paris - Le Bourget et Paris - Orly

Sur ces aéroports, l'utilisation des moyens de substitution aux moteurs auxiliaires de puissance (APU) lorsque les aéronefs sont en escale est – lorsqu'ils existent – obligatoire depuis plus de 10 ans. Les temps maximums d'utilisation des APU sont limités à l'arrivée et au départ des aéronefs.



LIRE LA SUITE

Projet d'arrêté relatif à l'utilisation des moteurs auxiliaires de puissance lors de l'escale à Nantes-Atlantique



Le nouvel arrêté modifie la réglementation actuelle en réduisant les temps maximums au départ et à l'arrivée durant lesquels l'utilisation des APU est tolérée en fonction de l'équipement ou pas du poste de stationnement en moyens de substitution.

LIRE LA SUITE

De nouvelles mesures de restriction doivent être envisagées sur les aéroports où les objectifs de réduction du bruit n'ont pas été atteints

Le nombre croissant de vols effectués en méconnaissance de la réglementation environnementale en vigueur sur et autour des aéroports français interroge sur l'évolution des comportements de certaines compagnies aériennes après la période de la crise sanitaire.



LIRE LA SUITE

Rien ne justifierait de ne pas réaliser l'étude d'impact des restrictions d'exploitation visant les objectifs locaux de réduction du bruit dans l'environnement de l'aéroport de Paris - Orly



La comparaison des cartes stratégiques de bruit établies en 2013 et 2022 permet d'apprécier l'amélioration ou la dégradation de la situation locale autour d'un aéroport. Dans le cas de Paris – Orly, la comparaison montre une dégradation de jour et une amélioration de nuit. L'amélioration de nuit s'explique certainement par le retrait d'aéronefs particulièrement bruyants (B747).

[LIRE LA SUITE](#)

L'aviation d'affaires fait Salon à Genève du 23 au 25 mai 2023

Il est de l'intérêt de toutes les parties prenantes que le cadre de régulation environnementale des activités de l'aviation d'affaires sur chacun des aéroports et aérodromes où ces aéronefs opèrent soit simple, compréhensible et parfaitement respecté.



[LIRE LA SUITE](#)

Vie de l'Autorité

[#EnBref](#)

Audition au sénat du président de l'ACNUSA

Le président de l'ACNUSA Gilles Leblanc a été auditionné par le groupe d'études du Sénat consacré à l'aviation civile présidé par le sénateur Vincent Capo-Canellas. Les échanges ont porté sur l'évolution des nuisances aéroportuaires sur les territoires en Île-de-France et en région. Gilles Leblanc a rappelé que la très forte croissance du trafic aérien de passagers mais aussi du fret, de l'aviation d'affaires, de l'aviation légère et des hélicoptères n'avaient pas été équilibrée par les actions réalisées par les opérateurs entre 2013 et 2022. Pour regagner la confiance des territoires, il est urgent d'agir sur les différents leviers de réduction des impacts sanitaires et environnementaux pour obtenir des résultats concrets et significatifs. Les sénateurs ont également souhaité échanger sur l'efficacité des dispositifs de compensation des nuisances qui ne pouvaient être supprimées ou réduites de manière significative.

Publication du décret désignant les préfets de département comme autorité compétente chargée de conduire la procédure précédant l'adoption éventuelle de restrictions d'exploitation aéroportuaire pour raisons environnementales

Les membres du collège de l'ACNUSA ont salué la publication du décret qui devrait permettre aux préfets de débloquent les situations locales qui se sont fortement tendues depuis deux ans sur de nombreux territoires. La déconcentration devrait permettre une approche réellement équilibrée, au cas par cas, pour chaque aéroport. De plus la signature conjointe par le ministre chargé de l'aviation civile et celui chargé de l'environnement des arrêtés portant restrictions d'exploitation des aéroports devrait permettre de rompre avec une approche uniquement sectorielle. L'ACNUSA est en appui des préfets. Elle conserve bien sûr ses missions consultatives sur les projets d'arrêtés qu'elle est chargée de faire respecter.

- [Lire le décret](#)

Publication du rapport du groupe de travail d'Eurocontrol consacré à la transparence des données environnementales

Le groupe de travail avait pour mission de formuler des propositions sur la manière dont les opérateurs des services de navigation aérienne, fournisseurs de données relatives à la navigation des aéronefs, peuvent accroître la transparence environnementale et démontrer ainsi la réalité de leurs efforts pour soutenir l'industrie en réduisant l'impact environnemental de leurs opérations, et ainsi, de soutenir l'objectif zéro carbone du secteur aéronautique d'ici 2050. Les propositions de ce rapport devraient être mises en œuvre par les opérateurs de services de navigation aérienne (en France, il s'agit, pour l'aviation civile, de la direction des services de la navigation aérienne).

- [Lire le rapport](#)

La France retrouve le niveau 2019 de son trafic aérien

Selon Eurocontrol, la France a enregistré un nombre moyen de vols quotidiens lors de la semaine du 9 au 15 mai, à un niveau équivalent à cette même semaine en 2019 (soit 4 323 vols).

- [Lire le bilan d'Eurocontrol](#)

Publication du rapport d'activités 2022 d'Atmo France

Le réseau des Autorités régionales de Surveillance de la Qualité de l'Air, partenaire de l'ACNUSA pour améliorer l'observation de la qualité de l'air sur et autour des aéroports, rend compte de ses activités en 2022. Il convient de relever que la plupart des aéroports ont suivi les prescriptions visant à l'élaboration des inventaires des sources des émissions sur les aéroports et à la réalisation de campagnes de mesures régulières. La réduction des émissions de polluants sur les territoires aéroportuaires est un enjeu bien identifié par les plans de protection de l'atmosphère de la plupart des grandes agglomérations bénéficiant d'un ou de plusieurs aéroports.

- [Lire le rapport d'activité 2022](#)

Pour ne rien rater de notre actualité, suivez-nous sur Twitter & LinkedIn



RETROUVEZ NOS DIFFÉRENTES PUBLICATIONS



#RapportActivités

Dans son rapport d'activités des services pour l'année 2022, l'Autorité de contrôle fait état de la mobilisation des équipes dans un contexte de forte reprise des activités aéroportuaires, et ainsi, de la hausse importante du nombre de manquements constatés par rapport à l'année 2021. Les services de l'ACNUSA ont accompagné les opérateurs afin de prévenir les risques de dégradation des situations sanitaires et environnementales locales.

#ClôtureDesComptes

Le rapport sur la clôture des comptes témoigne de la bonne gestion des crédits de fonctionnement alloués à l'Autorité de contrôle sur le programme 217 du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. L'ACNUSA a par ailleurs émis 184 titres de recettes (produits des amendes prononcées) pour un montant de 4 482 000 € destiné au budget général de l'État. Un peu plus de 55 % de ce montant ont été recouverts dans l'année (le taux est de 91 % à 6 ans, l'un des plus élevés en matière d'amendes administratives).



#BilanSocial

Le bilan social rend compte du fonctionnement des services de l'Autorité de contrôle sur l'année 2022. Elle a été celle de la fin des mesures sanitaires liées à la Covid-19. Les effectifs sont stables. Les efforts d'amélioration du pyramidage des qualifications ont été poursuivis. Deux cadres ayant fait une mobilité ont été remplacés. Le dialogue social a été intense et fructueux. Il a permis de trouver des solutions d'organisation du travail pour assurer la continuité des missions.

#Bruit #Nuit

L'ACNUSA est chargée de faire respecter les engagements de l'État pris par arrêtés ministériels en matière de protection nocturne (22h00 - 6h00) des riverains de l'aéroport de Paris - Charles-de-Gaulle. Le présent rapport rend compte de l'évolution de la situation depuis la saison d'hiver IATA 2019 jusqu'à la saison d'hiver IATA 2021 (31 octobre 2021 - 26 mars 2022) suivi de la saison d'été IATA 2022 (27 mars-29 octobre). Les données relatives à la saison hivernale 2020 ont été actualisées.



Quelques chiffres

#EnClair

Depuis le 1er janvier 2023,

16 avis ont été émis par le collège.

> [Voir les avis](#)

Depuis le 1er janvier 2023,

487 décisions individuelles ont été prononcées, dont 388 décisions de sanction, pour un montant total d'amendes de 6 945 500 €.

> [Voir les amendes prononcées](#)

Les rendez-vous réalisés en avril

Jeudi 27 avril

Déplacement Le Bourget :
M. Sébastien Couturier, directeur de l'aéroport de Paris – Le Bourget

Mercredi 26 avril

M. Bertrand Gaume, préfet de l'Essonne, accompagné de MM. Alexandre Grimaud, sous-préfet de Palaiseau, et Olivier Delcayrou, secrétaire général de la préfecture de l'Essonne

Mardi 25 avril

Bureau d'études CGX : M. Marc Chiesa, président Mmes Annabel Bourgoïn, directrice du département aéroports, Julie Cabanel, cheffe de projets

Lundi 24 avril

M. Guillaume Leforestier, secrétaire général du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, accompagné de M. Alexandre Vallot, adjoint au directeur des affaires financières

Mercredi 19 avril

M. Fabrice Rigoulet-Roze, préfet de la Région Pays de la Loire, préfet de Loire-Atlantique

M. Jean-Claude Lemasson, maire de Saint-Aignan-Grandlieu

Mardi 18 avril

Déplacement Bordeaux :

M. Simon Dreschel, président du directoire de l'aéroport de Bordeaux – Mérignac

M. Gervais Gaudière, directeur de la sécurité de l'aviation civile Sud-Ouest

M. Alexandre Crozat, chef du service de la navigation aérienne Sud-Ouest

Mme Aurore Le Bonnac, secrétaire générale, préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine, préfecture de la Gironde, accompagnée de MM. Martin Guespereau, préfet délégué pour la défense et la sécurité, zone de défense Sud-Ouest

Lundi 17 avril

Mme Catherine Seguin, préfète de l'Oise

Vendredi 14 avril

M. Robin Réda, président Conseil National du Bruit, accompagné de M. Hervé Visseaux, secrétaire du CNB, Mme Fanny Miellicki, directrice de BruitParif et M. René Gamba, consultant acoustique (présidents des commissions thématiques du CNB)

Jeudi 13 avril

Ville & aéroport / ADEME Table-ronde : « Quel scénario de décarbonation pour le secteur aérien à l'horizon 2050 ? »

Audience au Tribunal administratif de Paris

Jeudi 6 avril

Mme Amélie Lummaux, directrice de l'environnement et du développement durable du Groupe Aéroports de Paris, accompagnée de

Mme Mélinda Souef, responsable des relations territoriales Nord et M. François Varlet, responsable des relations territoriales Sud

Mme Dominique Lazarski, présidente, Union Européenne contre les nuisances des aéronefs, vice-présidente, Union Française contre les nuisances des aéronefs

Mercredi 5 avril

Assemblée Générale Groupement des industriels et professionnels de l'aviation générale

Jeudi 9 mars

Intervention de Gilles Leblanc lors du Conseil d'administration de l'Union Française Contre les Nuisances des Aéronefs (UFCNA)

Mardi 4 avril

Visite du Centre des opérations Air France

Lundi 3, mardi 4 et mercredi 5 avril

Session du collège